



## REUNION DU 25 OCTOBRE 2018

Ce CHSCT est le 1<sup>er</sup> sous la présidence de Paul Yunta, nommé DDFIP de l'Yonne depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

A l'ouverture de la séance, nous avons fait lecture de la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur le Président,

Le 5 juin 2018, *Gérald Darmanin, Ministre de l'action et des comptes publics, a présenté aux directeurs des administrations de Bercy les perspectives et les plans du gouvernement pour « moderniser » l'administration, la faire entrer dans le 21<sup>ème</sup> siècle, au service d'un nouvel Etat providence.*

*Il leur a indiqué sa volonté d'aller vite pour contrer l'impatience des Français (certainement les Français les plus riches, puisque, rappelons-le, les autres ne sont rien ...), mais peut être aussi pour désamorcer les fuites parues quelques jours avant dans Les Echos et Le Monde et faisant part d'une violente attaque prévue contre les administrations des finances.*



*Depuis des années la CGT Finances alerte sur les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader et malgré cela, la DGFIP poursuit sa politique de suppressions de postes : 2 130 seront sacrifiés l'an prochain. Elle supporte encore 47 % des suppressions d'emplois dans la fonction publique d'État alors qu'elle ne représente que 4,5 % des effectifs globaux de cette même fonction publique.*

*La numérisation, la mise en place du prélèvement à la source, la suppression progressive de la taxe d'habitation sont utilisés pour vider nos services alors qu'à court terme nous aurions besoin de recruter pour faire face au surcroît de travail occasionné par les réformes en cours. De plus en plus d'agents sont en souffrance et ne supportent plus ces conditions de travail. Ils n'arrivent plus à faire face aux surcharges de travail, à la poli-compétence que l'on exige d'eux et à la transformation trop rapide de leurs missions. L'ambiance se détériore dans les services. Le manque de reconnaissance professionnelle et un avenir bien incertain de la DGFIP aggravent la situation. Beaucoup ont perdu leur motivation et souffrent de ne plus pouvoir rendre un service public de qualité, tout ce qui donnait du sens à leur travail.*

Et ce n'est pas la mise en place de deux plates-formes téléphoniques confiée à la société Pro-Consulte qui remédiera aux situations de plus en plus nombreuses de burn-out et de dépression. L'installation de ces plates-formes ne peut, en aucun cas, compenser une politique de restriction budgétaire qui a pour conséquence la destruction du service public.

La CGT Finances craint que ces plates-formes n'aient qu'un seul but pour la DGFIP et les directeurs locaux : tenter de se dégager de leur responsabilité face à leur obligation de résultat d'employeur en matière de santé physique et mentale.



La fin annoncée des CHSCT et la volonté affichée avec les plates-formes d'écoute de traiter à distance les risques psychosociaux nous fait craindre le pire pour les agents du ministère.

La CGT Finances réaffirme son attachement à un service public de qualité et de proximité.

La CGT Finances condamne la politique du gouvernement visant à détruire ses propres agents.

Dans ce contexte difficile, il est plus que nécessaire de maintenir une politique santé, sécurité et conditions de travail, avec les moyens de pouvoir accomplir ses missions dans l'intérêt des agents et des missions de service public.

La CGT Finances vous demande, Monsieur le Président, d'être particulièrement attentif à la souffrance des agents. »



En réponse à notre déclaration liminaire et à celle de Solidaires Finances, le Président a précisé qu'il était très attentif aux conditions de travail des agents. L'écoute des agents est fondamentale et doit être prise en compte. Il souhaite les associer autant que possible aux réformes de structures.

Il regrette que les CFP de Charny et Villeneuve l'Archevêque ne ferment pas. Ces postes sont de petites structures et ont de nombreuses contraintes de fonctionnement. Il veillera à y déployer des moyens en renfort si besoin.

Il a précisé qu'à ce jour il manquait de visibilité pour l'année 2020. Il souhaiterait faire des propositions sur plusieurs années, y associer les agents en organisant des groupes de travail

Concernant la fin des CHSCT en leur forme actuelle, le président a rappelé un communiqué de presse du 19/7/2018 qui confirme bien la fusion de cette instance avec le Comité Technique. Mais pour ce qui concerne notre ministère, celle-ci ne se ferait pas avant 2022. Attendons tout de même pour voir....

Nous sommes ensuite passé à l'ordre du jour, particulièrement dense !!!

## I - Approbation des procès-verbaux (PV) de la précédente séance.

Les PV des réunions des 19 mars et 11 juin 2018 n'ont toujours pas pu être approuvés.

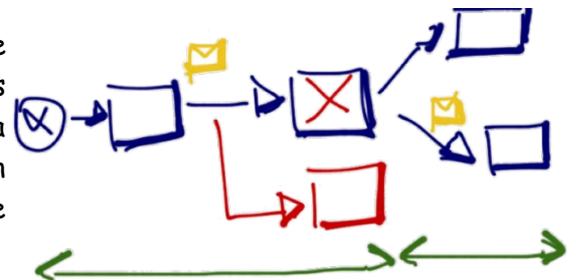


En règle générale, un PV de réunion devrait être approuvé à la réunion suivante. En réponse, le président du CHSCT a répondu qu'il veillerait au respect des délais pour les prochaines réunions.

## II - Guide de la prise en compte des conditions de travail dans la conduite des projets

Ce guide, qui a été présenté aux représentants du personnel, doit permettre de fournir plus de détails que les fiches d'impact élaborées lors des dernières réformes de structures et se veut être le nouveau fil conducteur des membres de l'instance dans le cadre de nouvelles restructurations.

Les objectifs de ce nouveau guide doivent permettre aux chefs de service et à l'ensemble des intervenants d'un projet de partager une méthodologie qui va de la conception à la présentation du projet et prendre en compte les conditions de travail comme une composante à part entière.



Pour les fermetures de Vermenton et de Villeneuve sur Yonne, l'administration a précisé que les nouvelles fiches tiennent compte de ces recommandations, même si à la marge, les horaires de ces services peuvent bouger. Elle avisera quant à leur harmonisation.

A l'avenir, les documents de travail concernant les restructurations devraient être plus complets et précis.



Le médecin de prévention est quant à lui intervenu pour sensibiliser l'administration sur l'impact médical engendré sur les agents confrontés par ces « migrations » de site à site, de service à service liées aux restructurations.

Il a été d'autre part abordé le rapport d'audit national sur les conditions de travail dans le réseau DGFIP. Cet audit a été commandé par l'administration centrale suite à la dégradation du baromètre social.

Ce rapport a permis d'identifier les problèmes, mais n'apporte pas vraiment de solutions pour y remédier. A titre d'exemple, l'administration nous a précisé que la mise en place du tutorat pour les nouveaux chefs de services n'était pas aisée à mettre en place compte tenu de la diminution du réseau et du fait de la défiliation.

### **III- Cartographie des centres médicaux**

Le médecin de prévention a présenté le bilan des fermetures des centres médicaux. Si le département de l'Yonne n'est pas concerné, de nombreux départements réduisent le nombre des centres de consultation. Pour cette année, 40 centres médicaux vont fermer au niveau national !

### **IV - Rapport 2017 de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST)**

Au niveau national, il y a 22 ISST. Une coordonnatrice nationale supervise leurs travaux.

En 2017, ils ont effectué 400 visites de sites (42 de plus de 100 agents). Les assistants de prévention les accompagnent dans 68 % des cas.

Chaque rapport à l'issue de leur visite de site comporte en moyenne 25 observations.



Les ISST ont participé à 460 réunions de CHSCT et 164 groupes de travail.

Environ 9 000 recommandations ont été réalisées dans le cadre de leurs prérogatives, tel que les projets immobiliers, l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie, le handicap, ...

Au niveau national, les ISST ont effectués 96 visites d'aménagements de nouvelles structures afin de s'assurer de la bonne installation des agents.

Dans l'Yonne, l'ISST a indiqué qu'il était systématiquement accompagné par l'assistante de prévention.

Selon son agenda, il participe au maximum de réunions plénières du CHSCT et aux groupes de travail. Intervenant sur plusieurs départements de l'inter-région, il ne peut pas être disponible pour assister à toutes les réunions.

## V - Réponses aux visites de sites (DDFIP, Archives saint Florentin, CFP Joigny)

L'administration a formulé des réponses aux rapports de visites de ces trois sites. Les travaux à effectuer sont systématiquement intégrés dans les fiches immobilières de chaque site.

Certains travaux ne sont pas effectués rapidement car ils sont dans des bâtiments en location.



La CGT Finances a fait remarquer que les réponses aux rapports de visites n'étaient pas toujours actualisées. Ainsi, dans le rapport d'octobre 2017 concernant la DDFIP, l'ISST relevait de nombreux dysfonctionnements électriques qui ne sont toujours résolus par la logistique et dont nous attendons des réponses.

L'administration a indiqué que les fiches immobilières étaient régulièrement mises à jour mais qu'en effet, elle traînait quelque peu la patte sur l'électricité rue M. Noël.

## VI - Visite du CHSCT sur le CFP d'Avallon

Le 22 octobre 2018, les membres du CHSCT (organisations syndicales), l'ISST et l'assistante de prévention ont effectué une visite du site d'Avallon.

A défaut du rapport définitif établi par l'ISST et la délégation, le président a souhaité remettre ce point à l'ordre du jour du prochain CHSCT (1<sup>er</sup> trimestre 2019).

D'ores et déjà, en dehors des conditions de travail déplorables liées à la nouvelle installation, il a été évoqué les problèmes concernant l'accueil des usagers, l'espace travail du rdc, l'isolation de certaines fenêtres, les problèmes de stores et l'éclairage des bureaux (zonage des bureaux et intensité de la lumière). Mais que les agents ne perdent pas patience, la CGT Finances tentera tout de même de relancer le sujet en décembre prochain lors du dernier CHSCT 2018.

## VII - ASR 2019

Les collectivités gérées par les CFP de Vermenton et de Villeneuve sur Yonne ont pu choisir leur nouveau CFP de rattachement en fonction des EPCI dont elles dépendent.

La gestion des collectivités de Vermenton sera partagée entre Chablis, Auxerre et Saint Fargeau. Celle gérée par le CFP de Villeneuve sur Yonne sera partagée entre Sens et Joigny.

Concernant le recouvrement des impôts, ce dernier sera transféré au CFP de Sens pour le CFP de Villeneuve sur Yonne et au CFP d'Auxerre pour le CFP de Vermenton. L'application RAR n'étant pas sécable, l'ensemble de cette mission des anciens CFP a été transféré sur un seul service.

Des rétro-planning ont été mis en place au niveau du pôle gestion publique, de la Logistique et de

la communication.

Concernant le déménagement de la Trésorerie de Sens Municipale, l'administration souhaiterait qu'il se fasse en janvier si les travaux sur le CFP ne traînent pas (cloisons à abattre et cloisons légères à remonter dans ancien logement du gardien, entre autre...)

L'ensemble des organisations syndicales a émis un avis contre cette réforme. En effet, l'implantation des services sur l'ensemble du territoire nous paraît essentielle pour le service public.

### VIII - Points sur les travaux du CFP de Sens



Les travaux de gros œuvre de consolidation du CFP de Sens se terminent. La ville doit achever dans les prochains jours les travaux électriques.

Le rapport technique concernant ces travaux vient seulement de parvenir à la DDFIP. Ce retard est dû au changement de directeur technique au sein de la ville de Sens. Il sera transmis aux organisations syndicales dans les prochains jours.

Concernant l'implantation des services, les demandes des chefs de services concernés viennent de parvenir à la DDFIP.

L'administration a indiqué qu'elle entendait donner satisfaction à un maximum de demandes.

En l'absence de devis à ce jour et des dates de disponibilité des différentes entreprises, aucune date de déménagement n'a pu être donnée.

Les agents concernés par le déménagement seront conviés à une visite pour découvrir les futurs espaces de travail et formuler leurs choix de positionnement.

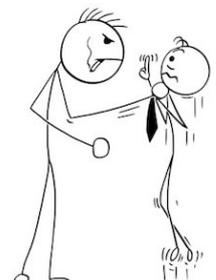
L'ISST a d'autre part préconisé à l'administration l'élaboration d'un plan de prévention dans le cadre du réaménagement intérieur.

Un CHSCT spécial sur les travaux du CFP de Sens et l'implantation des nouveaux services aura lieu en décembre afin d'accompagner au mieux les agents.

### IX - Fiches de signalement

Le président, qui assistait à sa première réunion du CHSCT de l'Yonne a indiqué qu'il rédigerait une lettre à l'intention des contribuables qui se rendent coupables d'agressions ou de menaces auprès des agents du département. Cette lettre mentionne les articles du Code Pénal qui réprime les agressions envers les agents publics et précise qu'en cas de récidive, le procureur de la République sera saisi.

Une fiche de signalement a été étudiée. Elle a abouti à un rappel à l'ordre de l'usager concerné.



## X - Fiches accident du travail

2 fiches d'accident du travail ont été étudiées, en effet, le CHSCT doit se prononcer si des travaux sont à effectuer pour éviter d'autres accidents.

Au cas particulier, ces deux accidents ne nécessitent pas d'aménagements particuliers. La CGT a cependant rappelé que la balise pour sol mouillé devait être utilisée par le personnel de ménage.



## XI - Fiches navettes



Les fiches présentées lors de cette réunion ont concerné les forts épisodes de chaleur de cet été sur le CFP de Sens, étant précisé que bien évidemment il a fait chaud sur l'ensemble des sites icaunais.

Afin de limiter les effets négatifs de ces épisodes, le CHSCT avait effectué un recensement au printemps pour doter de ventilateurs l'ensemble des services.

## XII - Budget 2018 et actions proposées

Le CHSCT a validé l'acquisition de fauteuils ergonomiques, la réalisation d'ajustements d'éclairage à la DDFIP.

Cependant, certains prestataires ont informé la DDFIP qu'ils seraient dans l'impossibilité d'accomplir les travaux avant la fin de l'année. En conséquence, il est urgent de trouver des opérations à financer et d'avoir la certitude qu'elles pourront être effectuées avant la fin de l'année. Dans le cas contraire, les sommes non dépensées ne pourront pas être récupérées pour l'année 2019.

## XIII - Suivi du Programme Annuel de Prévention (PAP) 2018

Le point sur le PAP 2018 sera fait lors d'un groupe de travail. Les points essentiels ciblés pour l'année 2018 sont soit achevés soit en cours de réalisation.

## XIII - Questions diverses

- Le projet de déménagement de la trésorerie de Joigny vers le CFP du Quai du Premier Dragon est toujours en cours. La mairie de Joigny est toujours intéressée pour racheter le site domanial mais le dossier reste en stand-by au regard de l'évaluation et du montant demandé.

- Le médecin de prévention a demandé que la DDFIP communique le spectre (lumière bleue) des écrans achetés par le CHSCT (cf compte rendu de la précédente réunion) afin de savoir s'ils pouvaient être réglés et moins gêner les agents.



*Vos représentants CGT Finances au CHSCT de l'Yonne*

*Nathalie ARNASSAND - Yannick BAUMONT*

*Pascal DUPUIS - Caroline GERMAIN*

# Bulletin d'adhésion

Syndicat national CGT Finances Publiques

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**Date de naissance :** . . / . . / . . . .

**Catégorie :** ..... **Grade :** ..... **Échelon :** .....

**Filière fiscale Filière publique :**

**Adresse administrative :** .....

**Adresse pour l'envoi de la presse :**

Adresse administrative

Adresse personnelle (précise)

**Tél. :** .....

**Mel :** .....

**Date :** . . / . . / . . . . **Signature :**

